

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

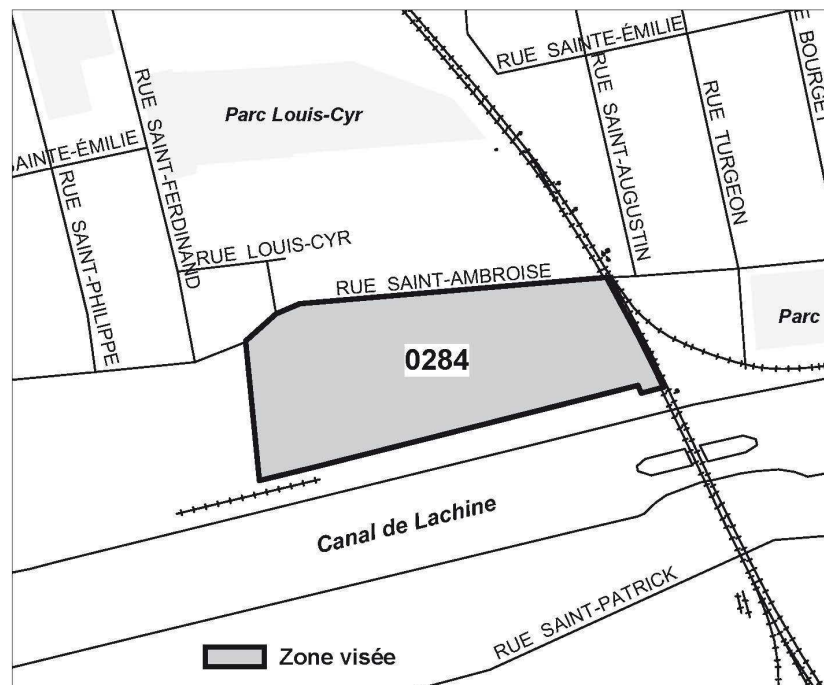
À TOUTES LES PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PREMIER PROJET DE RÉOLUTION EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE AFIN D'AUTORISER L'AMÉNAGEMENT D'UN CAFÉ-TERRASSE ET L'OCCUPATION « SALLE DE RÉCEPTION » POUR UNE PARTIE DE L'IMMEUBLE SITUÉ AU 4000-4030, RUE SAINT-AMBROISE, LOT 4 177 804 – (CHÂTEAU SAINT-AMBROISE)

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que le conseil de l'arrondissement du Sud-Ouest, suite à l'adoption à sa séance du 4 mars 2014 d'un premier projet de résolution, tiendra une assemblée publique de consultation le **30 avril 2014 à 19h** dans la salle du conseil de la mairie d'arrondissement au 815, rue Bel-Air.

L'objet de la présente résolution vise autoriser l'aménagement d'un café-terrasse et l'usage « salle de réception » pour une partie de l'immeuble situé au 4000-4030, rue Saint-Ambroise, lot 4 177 804. Le projet est étudié en vertu du Règlement sur les Projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble, car il déroge aux normes se rapportant à l'usage autorisé.

Le règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble permet d'autoriser des projets non conformes à la réglementation, tout en respectant les objectifs du plan d'urbanisme.

Le territoire concerné par ce projet particulier comprend la zone visée ainsi que les zones contiguës à celle-ci, ladite zone visée étant délimitée comme suit :



Lors de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement, ou tout autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera le premier projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le premier projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire et est disponible pour consultation au bureau Accès Montréal situé au 815, rue Bel-Air, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h ainsi que dans les bibliothèques de l'arrondissement.

DONNÉ à Montréal, ce 10 avril 2014.

Diane Garand
Secrétaire d'arrondissement par intérim

Renseignements : 514 872-3431